



Maître de l'ouvrage :

Commune du Bonhomme

61, rue du 3ème Spahis Algérien
68 650 LE BONHOMME

Maître d'œuvre :

VIALIS

Division éclairage et signalisation
10 rue des Bonnes Gens
68004 COLMAR Cedex

Marché à Procédure Adaptée

passé en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

passé en application de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relatif aux marchés publics.

**TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LUMINAIRES ET DE MISE
AUX NORMES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

MJ

Mémoire Justificatif

PRIX DES PRESTATIONS

60 %

Le prix est évalué entre 0 et 100 selon la formule suivante :

$$\text{Note} = 100 \times \left(\frac{\text{Prix de l'offre conforme la moins élevée}}{\text{Prix de l'offre conforme du candidat évalué}} \right)$$

MEMOIRE TECHNIQUE

40 %

Conformément au règlement de consultation, le présent mémoire constitue la justification de l'offre au regard du critère Valeur technique de l'offre notée sur **40 points**.

Le présent document constitue un **cadre de réponse obligatoire** qui servira à départager les offres.

La valeur technique sera appréciée selon les critères suivants :

1	Organisation et note méthodologique (Total 10 pts).....	3
2	Moyens (Total 6 pts)	5
3	Contrôle et mesure (Total 4 pts).....	7
4	Sécurité (Total 4 pts).....	7
5	Origine et provenance des matériaux (Total 12 pts).....	8
6	Mesures de protection de l'environnement (Total 4 pts)	8

Notation :

Chacun des points du mémoire technique est jugé sur les bases suivantes :

- **Très satisfaisant : 100 % des points** ; information fournie, répond aux attentes, présente un avantage par rapport aux autres candidats
- **Satisfaisant : 75 % des points** ; information fournie, répond aux attentes, mais ne présente pas d'avantage par rapport aux autres candidats
- **Peu satisfaisant : 50 % des points** ; information fournie, mais ne répond que partiellement aux attentes
- **Non satisfaisant : 25 % des points** ; information fournie, mais ne répond pas aux attentes
- **Nul : 0 % des points** ; information absente ou hors sujet

Les engagements pris dans la cadre du mémoire technique deviennent contractuels.

1.1 Organigramme opérationnel de l'opération (6 pts)

L'entreprise indique l'organigramme et le processus de décision affectés spécifiquement à cette opération, en précisant comment elle envisage la coordination des opérations avec les opérateurs du réaménagement de la voirie.

Les missions et responsabilités seront précisées sous formes d'organigramme qui feront mention du nom des interlocuteurs, leur titre, leur coordonnées mail et téléphonique, leur année d'expérience dans le poste et leur mission dans le cadre de l'exécution du marché.

Interlocuteur du marché :

NOM : Qualité / Titre :

Année d'expérience :Tél :.....Mail :

Chef de chantier :

NOM : Qualité / Titre:

Année d'expérience :Tél :.....Mail :

Chargé de consignation :

NOM : Qualité / Titre:

Année d'expérience :Tél :.....Mail :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

1.2 Note méthodologique

(Total 4 pts)

L'entreprise indique le processus qu'elle se propose de mettre en œuvre pour l'exécution et le contrôle des tâches mentionnées ci-dessous, en précisant le délai nécessaire pour leur réalisation et les personnes ou entités au sein de l'équipe.

Seuls les éléments mentionnés dans ces paragraphes seront pris en compte pour la notation.

1.2.1 Préparation des travaux

(2 pts)

- Préparation des fiches d'agrément matériels
- Elaboration et suivi du planning d'intervention
- Tracé sur site des réseaux existants suivant le retour des DICT
- Piquetage sur site des massifs

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1.2.2 Travaux de génie électrique

(2 pts)

- Installation et maintien de la sécurité dans l'emprise des travaux
- Maintien de la propreté dans l'emprise des travaux
- Méthode de communication avec l'exploitation : consignation, raccordement sur le réseau existant, essai de fonctionnement
- Répartition des travaux de génie électrique au sein de l'équipe et/ou du groupement (cotraitant, sous-traitant)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2 MOYENS

(TOTAL 6 PTS)

2.1 Moyens du bureau d'études (2 pts)

2.1.1 L'entreprise indique la composition et la qualification des techniciens de son bureau d'études(1 pt)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2.1.2 L'entreprise décrit ses moyens informatiques, de communication, les logiciels dont elle dispose (hors logiciel pour plan de récolement à renseigner au 2.2)) (1 pt)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2.2 Moyens en génie électrique

(4 pts)

L'entreprise indique le nombre d'équipes de génie électrique affectées à l'exécution du marché :

Nombre d'équipes Nombre de personnes / équipe

Composition des équipes par qualification professionnelle. Préciser le niveau de formation et d'habilitation ou les années d'expérience dans le poste :

Monteurs :

NOM : Habilitation :..... Tél :.....

NOM : Habilitation :..... Tél :.....

NOM : Habilitation :..... Tél :.....

NOM : Habilitation :..... Tél :.....

NOM : Habilitation :..... Tél :.....

NOM : Habilitation :..... Tél :.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Description des moyens affectés à chaque équipe :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 CONTROLE ET MESURE

(TOTAL 4 PTS)

3.1 Moyens de contrôles et de mesures

4 pts

3.1.1 Contrôle de valeur de terre

(4 pts)

Contrôleur de terre : Oui Non Type :

- Fréquence de contrôle que l'entreprise se propose de mettre en œuvre :

.....
.....

- Préciser les modalités de rendu :

.....
.....

4 SECURITE

(TOTAL 4 PTS)

4.1.1 L'entreprise décrit les dispositions qu'elle entend mettre en œuvre pour sécuriser les zones de chantier :

(2 pts)

Décrire le matériel et les quantités disponibles au sein de l'entreprise pour les besoins du marché :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4.1.2 L'entreprise décrit les dispositions qu'elle entend mettre en œuvre en matière d'hygiène et de sécurité des travailleurs :

(2 pts)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 ORIGINE ET PROVENANCE DES MATERIAUX**(TOTAL 12 PTS)**

Le candidat indique ci-dessous la liste des matériaux ou fournitures proposés au marché.

En l'absence d'indication, la notation sera pénalisée et le maître de l'ouvrage pourra exiger, dans le cadre de l'offre de l'entreprise la mise en œuvre des produits qu'il a préconisés.

5.1 Travaux électriques**12 pts**

Désignation	Nom fournisseur	Adresse fournisseur
Art 5090 - Luminaire SENSO1		
<i>Réf:</i>		
Art 5091 - Luminaire SENSO1		
<i>Réf:</i>		
Art 5089 - Luminaire HAPILED		
<i>Réf:</i>		
Art 5091 - Luminaire MONTPARNASSE		
<i>Réf:</i>		
Art 4740 – Module CA2P		
<i>Réf:</i>		
Art 5092et Art 5093 - Armoire		
<i>Réf:</i>		

6 MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**(TOTAL 4 PTS)**

Le candidat développe ci-dessous l'exposé des dispositions environnementales qu'il met en œuvre dans l'organisation et l'exécution de ses travaux.

6.1.1 L'entreprise décrit les dispositions qu'elle met en œuvre pour réduire les nuisances sonores du chantier et limiter l'émission de gaz à effet de serre :**(2 pts)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6.1.2 L'entreprise indique les dispositions qu'elle mettra en œuvre pour le tri et le recyclage des matériaux et déchets liés au chantier : (2 pts)

➤ Lanterne :

.....

➤ Câble :

.....

➤ Source :

.....

A....., le.....

LU et ACCEPTE
L'Entrepreneur,
(cachet et signature)